

L'an Mil huit cent douze le vingt cinq Novembre



Pardevant vous Messieurs Maire de la Commune
de Dordrecht, assemblés pour le Dordrecht
Département des Bouches de la Meuse,
officier de l'Etat civil de cette Commune, lequel a
cet effet par Monsieur le Maire, par soussigné
en date du treize du Décembre Mil huit cent
dix sept, et par Monsieur le Maire, par soussigné
Cornelien fils, et Cornelis van den Berg, âgé de
Cinquante un ans, Journalier à son parent, tous
les deux Domiciliés dans cette Commune, le premier
nous ont déclaré, que Geert van der Berg, veuve de
Cornelien Jansen Kops, âgé de soixante ans, Domicilié
dans cette Commune, est décédé le vingt trois
Novembre Mil huit cent douze, à mille
Lide au plus, et a le déclarant van den Berg
signé avec nous le présent acte après que lecture
leur en a été faite Contre ayant déclaré ne
pouvoir écrire les mots en 2022 l'un des approbés

De Joes Kistmaas.
Cor van den Berg

L'an Mil huit cent douze, le vingt cinq Novembre
Pardevant vous Messieurs Maire de la Commune de